

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAFRANCAISE

Extrait du registre des délibérations du Conseil D'Administration

L'an deux mille vingt-six, le 16 juillet à 17 h 30,

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 9 juillet 2026 sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 17 Présents : 13 Votants : 14 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Colette VERDOUX, Véronique PATERNE, Éric CONTE, Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE, Fernand MORA, Philippe DUACHEUX, Monique LASVENES, Marie VINCENTI, Bruno PEGAS.

Procuration : Mme Nicole BETTULA a donné procuration à Mme Pauline SEILHAN

Excusés : - Absents : M. Fabien LEMAIRE, Mme Emmanuelle ANTICH, Mme Yvette DETROIT.

Mme Anne BENAICHE a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2 : EPRD 2026 – Dm n° 1

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration l'EPRD DM1 2026 (valant EPRD INITIAL pour la CNSA) de la Résidence du Lac-Hervé SABATIE.

En fonctionnement, la décision modificative N°1 au budget prévisionnel 2026 s'établit comme suit :

G1- compte 7351	+ 25 920.51 €
G1- compte 738	-25 920.51€
TOTAL DM	0€

Le budget Prévisionnel 2026, après DM, reste donc identique en dépenses et en recettes prévisionnelles au BP 2026, avec un déficit prévisionnel de 80 000€.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'EPRD DM1 2026 de la Résidence du Lac Hervé SABATIE.

Ainsi fait et délibéré le 16 juillet 2026

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de Séance

Anne BENAICHE

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)